

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 novembre 2018

LOI DE PROGRAMMATION 2019-2022 ET DE RÉFORME POUR LA JUSTICE - (N° 1396)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1234

présenté par
Mme Avia

ARTICLE 12

À l'alinéa 13, substituer au mot :

« la »,

le mot :

« sa ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.